



# Société française d'héraldique & de sigillographie

---

**Titre** Sceaux de chantres au XIII<sup>e</sup> siècle

**Auteur** Jean-Luc CHASSEL

**Publié dans** Revue française d'héraldique et de sigillographie  
(ISSN: 1158-3355)

**Tome/année** Tome 65 (1995)

**Pages** 165-167

---

**Pour citer cet article** Jean-Luc CHASSEL, « Sceaux de chantres au XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, tome 65, 1995, p. 165-167

## CHRONIQUE DOCUMENTAIRE

### *Effigie et fonction : à propos des sceaux de chantres capitulaires au XIIIe siècle*

L'iconographie des sceaux de chantres, attestés depuis la fin du XIIe siècle<sup>1</sup>, n'a guère retenu l'intérêt des érudits. Dans ses « *Éléments de sigillographie ecclésiastique française* », Auguste Coulon lui consacre cependant les quelques lignes que voici<sup>2</sup>, qui ne s'appliquent qu'aux sceaux effigiés, les seuls qui nous retiendront ici : « Le chantre est fréquemment figuré debout, de profil, en chape, tenant un long bâton, le bâton contoral, sorte de bourdon terminé ordinairement par une pomme. Un livre posé devant lui, sur un pupitre, ou soutenu par un acolyte, complète parfois le sujet. » Quelques références tirées des collections Douët d'Arc et Flandre viennent justifier ces remarques, au demeurant parfaitement justes et remarquablement synthétiques.

L'objet de cette note est d'attirer l'attention sur un trait particulier de rhétorique de l'image dont témoigne un certain nombre de ces sceaux au XIIIe siècle.

Dans un chapitre, le chantre est le chanoine qui, pourvu d'une prébende spéciale, est chargé de conduire la partie chantée (prépondérante) des liturgies; il exerce aussi la maîtrise de la *scola cantorum* et, parfois, en l'absence d'écolâtre ou de capiscole, celle de l'école capitulaire. Selon une caractéristique générale qui donne toute sa richesse emblématique à l'art sigillaire du

Moyen Age, les insignes de la fonction ne pouvaient manquer d'apparaître sur les nombreuses empreintes de sceaux de chantres que nous avons conservées, le souci du sigillant étant de singulariser son effigie pour la distinguer de celle des autres dignitaires de son chapitre. Comme l'a bien noté Coulon, ces insignes sont la chape, le bâton et, parfois, le livre.

Le livre est un emblème qui s'attache à un grand nombre de fonctions cléricales; son rôle identificatoire est donc imprécis, ce qui explique que sa présence ne soit pas systématique et qu'il soit rarement représenté seul, sans être complété par un autre signe<sup>3</sup> (fig. 1). Même le lutrin se retrouve sur certains sceaux de docteurs. Quant à la présence exceptionnelle de l'acolyte, en mettant le chantre en scène au cours de l'office, elle donne au sceau une narrativité qui exprime plus fortement l'identité. Mais elle complique le travail du graveur : les considérations économiques se mêlent alors aux conventions qui limitent la taille du sceau d'un chanoine qui, après tout, n'est pas le principal dignitaire de son chapitre.

La grande chape de chœur, que revêt le chantre à l'office, richement ornée et dotée d'une vaste capuche, peut davantage distinguer le chantre, s'il est vrai que les autres fonctions ecclésiastiques n'adoptent ordinairement que l'aube, la chasuble, la dalmatique ou la bure. Il est difficile, pourtant, de rendre apparents les détails de cette chape lorsque l'effigie est présentée de face (fig. 1), ce qui est le cas le plus fréquent chez les hommes et femmes d'église.

C'est donc surtout le grand bâton servant à scander les chants liturgiques qui peut apparaître comme principal signe de la fonction cantorale<sup>4</sup> : il est ainsi presque toujours présent. Les sceaux nous offrent une précieuse documentation sur la forme de ce bâton. Coulon a noté la fréquence du pommeau; mais les bâtons en tau<sup>5</sup> (fig. 2)

<sup>1</sup> A notre connaissance, Pierre à Meaux (D 7640, en 1178), Pierre préchantre du Mans (sceau annoncé dans un acte de 1188 : *Liber controversiarum Sancti Vincentii Cenomanensis...*, éd. A. Chédeville, Paris, 1968, n° 284), Pierre à Paris (D 7647, en 1192), Thomas à Reims (Ch 1893, en 1194), Ponce, précenteur de Lyon (sceau annoncé dans un acte de 1199 : « Documents inédits relatifs à l'abbaye de Saint-Seine. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Seine », éd. Henri Marc, dans *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, t. 6, 1896, p. 295-337, ici acte n° 30) et Galon sous-chantre de Paris (D 7651, fin du XIIe s.), sont les premiers à sceller.

<sup>2</sup> Dans Victor Carrière. *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*. Paris, 1934-1940, t. 2, p. 109-215. ici p. 141.

<sup>3</sup> Bernard sous-chantre de Beauvais, en 1221 (P 1198).

<sup>4</sup> On le trouve cependant sur quelques sceaux de prieurs (Coulon, cité n. 2, p. 145)

<sup>5</sup> Godescalc de Cambrai, en 1221 (F 6214); voir aussi Ch 1902. D 7664; F 6216, 6217, 6218.

ne sont pas rares et l'on connaît au moins un exemple de bâton fleuroné<sup>1</sup> (fig. 3). L'inconvénient du bâton est que, tenu droit, dégagé du corps et donc mis en évidence (fig. 2), il risque d'apparaître comme un signe de commandement faisant ombrage aux autres dignités capitulaires voire, pire, concurrençant la crose épiscopale. Passé de biais devant le buste (fig. 3), il risque au contraire d'être indistinct, si le relief de l'empreinte n'est pas assez marqué, et de ne plus jouer son rôle significatif.

C'est pourquoi un groupe de sceaux adopte un choix original. Ce type particulier présente le chantre de profil : hormis le cas où il s'agit d'exprimer l'individualité d'une tête, notamment une tête de roi, il s'agit là d'une position que l'art médiéval classique emploie en général pour marquer le caractère subalterne d'une figure par rapport à une autre, centrale, principale. Si l'on excepte le type équestre, bien entendu, elle est rare dans les sceaux du XIe au XVe siècle, où le sigillant, représenté seul, peut sans vergogne se montrer debout de face. Renoncer à cette convention s'interprète comme un aveu de modestie, mais permet en revanche de dégager clairement le bâton, tenu devant le corps, et de faire valoir l'ornementation de la chape et de sa capuche.

Cette formule iconographique est précocce : le prototype semble être fourni par le sceau du chantre de Reims en 1203<sup>2</sup>, malheureusement peu distinct. Sans prétendre être exhaustif, divers exemples peuvent être relevés, tout au long du siècle, à Amiens, Autun, Lille, Lyon et Troyes<sup>3</sup>. Nous avons été curieux d'en trouver un cas jusqu'en Navarre<sup>4</sup>.

Nous présentons ici (fig. 4 et 5), deux sceaux très proches stylistiquement et géographiquement et qui illustrent bien ce type, ceux de Durand de Palleau, chantre d'Autun, en 1261, et de Chatard Chamarcin, chantre de Lyon, en 1262 : on remarquera

notamment le même bâton à pommeau, le même décor employé pour la chape (un treillisé et semée de points) et les mêmes glands ronds ornant le haut et le bas de la capuche.

Quelques variantes peuvent être repérées : position de trois-quarts et non de profil<sup>5</sup>; présence du livre, s'ajoutant ou se substituant au bâton<sup>6</sup>.

Ce type peut apparaître comme un compromis, esthétiquement réussi, entre, d'une part, le désir de magnifier les signes distinctifs d'une fonction et, d'autre part, le respect des hiérarchies et des conventions iconographiques qui fixent à chaque sigillant sa place en ce monde.

Jean-Luc CHASSEL



1. Bernard, sous-chantre de Beauvais, en 1221. - P 1198 - h. 52 mm.

6223. 6226; P 1197.

<sup>1</sup> Henri chantre de Troyes, en 1227 (D 7663).

<sup>2</sup> Ch 1894.

<sup>3</sup> Amiens : Evrard préchantre, en 1210 (P 1196), et Hippolyte chantre, en 1236 (P 1197); Autun : Durand de Palleau, en 1261 (B 1119), et Hugues de Fauconney, en 1315 (B 1136); Lille : Hugues de Sainghin, en 1283 (F 6223); Lyon : Chatard Chamarcin, en 1262 (S 1349); Troyes : Jean, en 1281 (Ch 1901). Ajouter l'empreinte non identifiée Ch 1903.

<sup>4</sup> Fernando Sánchez, chantre de Tudela, en 1264-1264 : *Sellos medievales de Navarra*, par F. Menéndez Pidal de Navascués, M. Ramos Aguirre et E. Ochoa de Olza Eguiraun, Pampelune, 1995, n° 4/374.

<sup>5</sup> Jean de Bruyères, chantre de Cambrai, en 1246 (D 6217).

<sup>6</sup> Livre seul : Roger sous-chantre de Chartres, en 1221 (D 7636), et Amaury chantre de Sainte-Gudule de Bruxelles, en 1270 (D 6212); Livre et bâton : Jean Amatoris, chantre de Bar-sur-Aube, en 1260 (Ch 1888); Jean de Liège, chantre de Cambrai, en 1292 (P 6218), et Gérard d'Oisy, chantre de Seclin, en 1272 (F 6226);



2. Godescalc, chantre de Cambrai, en 1221  
F 6214.- h. 46 mm

4. Chatard Chamarcin, chantre de Lyon,  
en 1262.- S 1349.- h. 50 mm

3. Henri, chantre de Troyes, en 1227  
D 7663.- h. 55mm

5. Durand de Palleau, chantre d'Autun,  
en 1261.- B 1119.- h. 50 mm